

Celtor emballé par l'avenir

TRAMELAN La société a réalisé un joli bénéfice en 2018.

Réunis en assemblée lundi soir, au CIP de Tramelan, les délégués des communes actionnaires de Celtor SA ont approuvé les comptes 2018 qui présentent un bénéfice net de 827 842 francs. «Un résultat satisfaisant, supérieur au montant budgétisé, dans la lignée des bouclements comptables précédents», indique l'entreprise dans un communiqué publié hier. Michel Vogt, président

du Conseil d'administration, a souligné l'excellent travail effectué par les collaborateurs sous la responsabilité d'une nouvelle génération aux commandes, «qui saura poursuivre le chemin tracé et conduire l'entreprise vers le succès».

Nouvelles perspectives

En 2018, pas de gros travaux d'infrastructure à signaler, à l'exception de l'étanchéité du

casier libéré par le déplacement de la halle de stockage en phase d'achèvement et le remplacement du Terminator, une machine utilisée pour broyer les ordures et les incinérables.

Selon Celtor, la fin du monopole communal en matière d'élimination des déchets, pour les entreprises ou les groupes de plus de 250 collaborateurs, lui ouvre de nouvelles perspectives. En effet, la direction se positionne sur ce nouveau marché en proposant aux entreprises régionales la location de containers-presses pour divers déchets tels que le papier, le carton, les incinérables, etc. Lorsque le container est plein, sur appel téléphonique du client, Celtor organise la vidange en collaboration avec un transporteur régional.

Enfin, les sept membres du Conseil d'administration ont été réélus par l'assemblée. **C-MPR**



La gestion des déchets, une affaire qui roule. ARCHIVES